

**CANTON DU JURA****Un cendrier de poche traque les mégots**

A l'approche de l'interdiction de fumer dans les lieux publics, programmée le 1er mai, le canton du Jura et British American Tobacco Switzerland (BAT) lancent une action citoyenne. Les mégots de cigarette ne doivent pas reposer dans la nature ou sur la voie publique. Le cendrier de poche «pocketbox» sera distribué aux abords de certaines gares vendredi matin. Un clic sur le couvercle pour l'ouvrir, un clic latéral pour le refermer. Le cendrier de poche «pocketbox» est d'une efficacité redoutable. BAT en a distribué gratuitement 200 000 exemplaires en 2009.

Le petit cendrier rond en fer-blanc représente la solution

pratique et simple pour le fumeur de se débarrasser intelligemment de son mégot. Il est fabriqué en Suisse et apprêté dans un atelier protégé lausannois. Le responsable de la communication chez BAT à Boncourt (500 employés) est catégorique. Surtout ne pas déceler une quelconque opération marketing derrière cette action citoyenne. «Notre seul but est de contribuer à responsabiliser les fumeurs. Nous nous sommes approchés du ministre Laurent Schaffter. Qui a décidé de jouer le jeu», note Jean-Marie Mure.

Le coût de la campagne – tenu secret – sera entièrement à la charge de BAT. La République apporte, elle, son soutien lo-

gistique. Vendredi matin, quelque 4500 «pocketbox» seront distribués devant les gardes de Delémont, Saignelégier et Porrentruy. «Nous n'approcherons que les personnes de plus de 18 ans», témoigne Valérie Reymond, de BAT Lausanne. Chef de l'Office de l'environnement du canton du Jura, Jacques Gerber a expliqué hier combien un mégot de cigarette est nuisible à la fois pour la santé et l'environnement. «Trois mégots dans un parc suffisent pour qu'un enfant soit considéré comme intoxiqué», a-t-il indiqué. «Il faut parfois compter jusqu'à cinq ans pour que les mégots disparaissent de la nature.» /gst



MÉGOTS DE CIGARETTE Ils sont nuisibles à l'environnement. (ARCHIVES)